



BREVET PROFESSIONNEL PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

PUBLIC CONCERNE

Formation Initiale :

En contrat d'apprentissage :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
(dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de
la formation

Formation Continue :

En contrat de professionnalisation ou
autres dispositifs de formation (*dont
compétence(s) professionnelle(s) non
validée(s) par un jury VAE*) :
Contacter le CFA

*Accessibilité aux personnes en situation
de handicap*

CONDITIONS D'ACCES

Contrat d'Apprentissage ou de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée
par la signature d'un contrat
d'apprentissage ou de
professionnalisation avec une
entreprise dont le secteur d'activité
correspond au métier visé.

Autres dispositifs de formation :

Contacter le CFA

PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la
langue française (à l'écrit et à l'oral)

Nom des certifications permettant
l'accès :

CAP Peintre Applicateur de
Revêtements
TITRE PRO Façadier peintre

Pour toute autre certification, contacter
le CFA pour vérification des conditions
d'admissibilité

DUREE

- Standard : 2 ans
- Adaptée à votre profil après
positionnement à l'entrée en
formation

LIEU(X) DE FORMATION

Bâtiment CFA Caen
Bâtiment CFA Coutances
Bâtiment CFA Dieppe
Bâtiment CFA Evreux

> OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le titulaire du brevet professionnel « Peintre applicateur de revêtements » est un technicien du métier de la peinture en bâtiment dont les activités principales consistent à exercer des activités à caractère esthétique (couleurs, matières, textures, etc...) et organisationnel (organisation rationnelle du poste de travail) qui lui permettront de conseiller le client.

Le titulaire du diplôme évolue dans le secteur économique de l'aménagement-finition qui regroupe des entreprises des domaines de la peinture, du revêtement des sols et murs, autres travaux de finition, travaux de façade et d'isolation dans le cadre, pour la plupart, de rénovation de bâtiments et d'autres de travaux neufs.

> MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Peintre en bâtiment
- Applicateur de revêtements
- Poseur de revêtements souples de murs et de sols
- Chef d'équipe peinture
- Artisan, Chef d'entreprise de peinture

> PROGRAMME DE FORMATION

Domaines professionnels :

Etude et préparation d'un ouvrage

- Collecter et classer des informations
- Analyser et décoder des documents techniques
- Réaliser un diagnostic de l'existant, des relevés
- Proposer des solutions adaptées
- Quantifier les besoins pour un ouvrage
- Evaluer les risques et proposer les mesures de prévention
- Réaliser des croquis techniques

Réalisation d'un projet esthétique et décoratif

- Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage
- Rechercher et traduire graphiquement des propositions esthétiques

Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise

- Sécuriser les déplacements
- Réaliser l'installation de chantier
- Installer et sécuriser les postes de travail en hauteur et les moyens d'accès
- Réaliser des raccords
- Replier le chantier
- Communiquer avec les interlocuteurs du chantier
- Animer une petite équipe
- Rendre compte de ses interventions
- Effectuer des contrôles
- Assurer la maintenance préventive des matériels

Réalisation de travaux de finition

- Organiser la zone d'intervention
- Préparer les supports
- Implanter, tracer
- Poser des profils, des éléments de décoration
- Appliquer les produits
- Poser les revêtements muraux

Pose de revêtements de sol

- Poser des revêtements de sol

Traitement de façades

- Traiter les façades

EFFECTIF

MINI : 12 apprenants

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :
1 semaine en CFA
2 semaines en entreprise
(Horaires CFA à préciser)

PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Septembre – Octobre
En dehors de cette période, contacter le CFA pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Contrat de Professionnalisation et Autres dispositifs : devis sur demande

Contactez le CFA pour plus de détails

+ D'INFOS ET INSCRIPTION

Vous souhaitez en savoir plus ?
www.batimentcfanormandie.fr

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Modalités d'inscription
- Mobilité européenne : ERASMUS
- Journées portes ouvertes
- Découverte des métiers - Mini stages [...]

Vous recherchez une entreprise ?
Nos équipes vous accompagnent !

Nos résultats

(Taux de réussite, insertion, ...):



Retrouvez toutes nos formations sur www.batimentcfanormandie.fr

Prévention des risques professionnels, selon les réglementations en vigueur et la certification préparée (Sensibilisation et/ou formation et/ou Habilitations, ...):

Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)
Prévention aux risques électriques
Prévention des risques liés au travail en hauteur
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Domaines généraux et/ou transversaux :

Mathématiques / Sciences
Expression et Connaissance du Monde
Arts appliqués
Anglais
Rapport d'activité

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Espaces professionnels répondant aux exigences de la certification
- Echafaudage de pied
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain
Formateurs d'Enseignements Généraux
Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur selon habilitation ou agrément de l'Organisme de Formation : Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF) et Epreuves ponctuelles ou Epreuves ponctuelles.

> ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (RNCP 38740 enregistré le 18/03/2024)
+ d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

> POURSUITE DE FORMATION

- CS Peinture Décoration
- CS Solier
- BAC PRO Aménagement et Finition du Bâtiment
- TITRE PRO Chef d'Equipe Aménagement et Finition
- BTS Aménagement et Finition
- BTS Etudes et Economie de la Construction